

# INTRODUCTION

## 1 Introduction

### 1.1 PREAMBULE

#### 1.1.1 Objectifs

Les **objectifs** de ce chapitre sont :

- Présenter le but de la procédure du SSC;
- Présenter une vue d'ensemble sur le contexte de la commune de Mettet;
- Présenter la structure du rapport de la première phase « Diagnostic de la commune »;
- Présenter la méthodologie abordée.

#### 1.1.2 Cartographie

Pour une meilleure compréhension du rapport, il y a lieu de se référer à la cartographie :

**Carte n°1** : « Localisation de la commune » échelle 1 :15.000

- Présentation de la commune et de l'environnement immédiat;
- Présentation des principaux axes de communication;

**Carte n°2** : « Localisation de la commune et contexte de l'occupation du sol » échelle 1 :20.000

- Extrait de la carte du territoire wallon constituée de pixels de différentes couleurs renvoyant à différents types d'occupation du sol ; en outre, une couche d'informations vectorielles contient la représentation des voies de communication et des limites administratives ainsi que certaines affectations (zones urbaines, zones d'extraction, zones militaires) des plans de secteurs.

## 1.2 INTRODUCTION

La commune de Mettet souhaite se doter d'un outil de réflexion pour l'aménagement de son territoire. Par sa délibération du 13 octobre 2008, le Conseil communal a choisi le bureau d'étude Agora comme auteur de projet pour l'élaboration du schéma de structure communal.

Le CWATUP (art. 16 à 18) définit le schéma de structure communal comme un "document d'orientation, de gestion et de programmation du développement de l'ensemble du territoire communal".

L'objet du schéma de structure communal est de définir une politique d'aménagement du territoire dans le cadre d'un projet de développement communal. Ce projet doit respecter les dispositions du plan de secteur et tenir compte des moyens communaux.

Le but de cette étude est d'avoir une meilleure vue et une programmation de la mise en œuvre de différentes réserves foncières présentes sur le territoire et de programmer le développement futur de la commune. Le schéma de structure se fondera sur les tendances, les nécessités et les besoins de la commune. Il anticipera et préparera son évolution. C'est pourquoi le projet sera confronté et présenté lors d'échanges avec la population et avec les principaux acteurs des lieux.

Le schéma de structure communal comporte deux parties :

- Un inventaire de la situation existante, qui se présente sous forme de cartes et de rapports d'analyses. Il permet d'évaluer les potentialités, les déficiences ainsi que les contraintes rencontrées sur le territoire communal. Il a comme conclusion un « diagnostic » de la commune;
- Des options (littérales et cartographiques) et des recommandations qui doivent concerner l'affectation du sol (en affinant le plan de secteur), la programmation de la mise en œuvre de certaines zones et/ou mesures d'aménagement, la localisation des principaux équipements et infrastructures et la gestion des déplacements locaux. Cette partie du schéma de structure précise également le cadre dans lequel viendront s'inscrire les opérations d'initiative communale (rénovation ou revitalisation urbaines, remembrement rural, construction de logements sociaux, aménagements d'espaces publics, etc.). Ces options sont détaillées par des directives et mesures d'aménagement.

## 1.3 CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA COMMUNE

### 1.3.1 Localisation

La commune de Mettet est sise dans la province de Namur, entre Namur et Charleroi.  
La commune est limitée par :

- Fosses-la-Ville au nord;
- Profondeville Anhée et Onhaye, à l'est;
- Gerpennes, à l'ouest;
- Florennes au sud.

L'entité actuelle est le résultat de la fusion le 1er Janvier 1977 de 9 anciennes communes : Biesme, Biesmerée, Ermeton-sur-Biert, Furnaux, Graux, Mettet, Oret, Saint-Gérard et Stave.

La commune de Mettet est particulièrement bien desservie par des voiries de type régional :

- La N98 qui relie Fosses-la-Ville à Florennes et qui traverse le centre-ville. Elle permet en outre de rejoindre la E42 via Sambreville;
- La N574 qui relie Biesme à Gerpennes;
- La N573 qui relie Mettet à Châtelet en traversant Biesme;
- La N932 qui relie Walcourt à Anhée;
- La N933 qui relie Saint-Gérard à Pontauray. Elle traverse Ermeton-sur-Biert et Brossière;
- La N951 qui relie Onhaye à Namur en passant à l'est du territoire de Mettet;
- La N977 qui relie Hastière à Gerpennes en passant par l'ouest de Mettet (Stave, Oret et Biesme);
- La N988 qui relie Saint-Gérard à Fosses-la-Ville en passant par le village de Maison.

Il n'existe plus aujourd'hui de desserte de la commune de Mettet par le réseau SNCB. En effet, les anciennes voies ferrées présentes sur la commune sont désaffectées et une partie d'entre elles sera réhabilitée en Ravel (voir paragraphe : les modes de transport doux).

Le réseau TEC permet d'accéder à deux gares :

- Tamines via la ligne 150a;
- Namur via la ligne 6.

Dans les deux cas, il faut compter 65 minutes pour se rendre de Mettet<sup>1</sup> à une gare.

Depuis la gare de Tamines, il est possible d'accéder à la gare de Charleroi-sud et de Namur. Il est ensuite possible, au moyen d'une correspondance, de se rendre à Bruxelles.

---

<sup>1</sup> Temps de parcours en bus depuis l'arrêt *Place* à Mettet

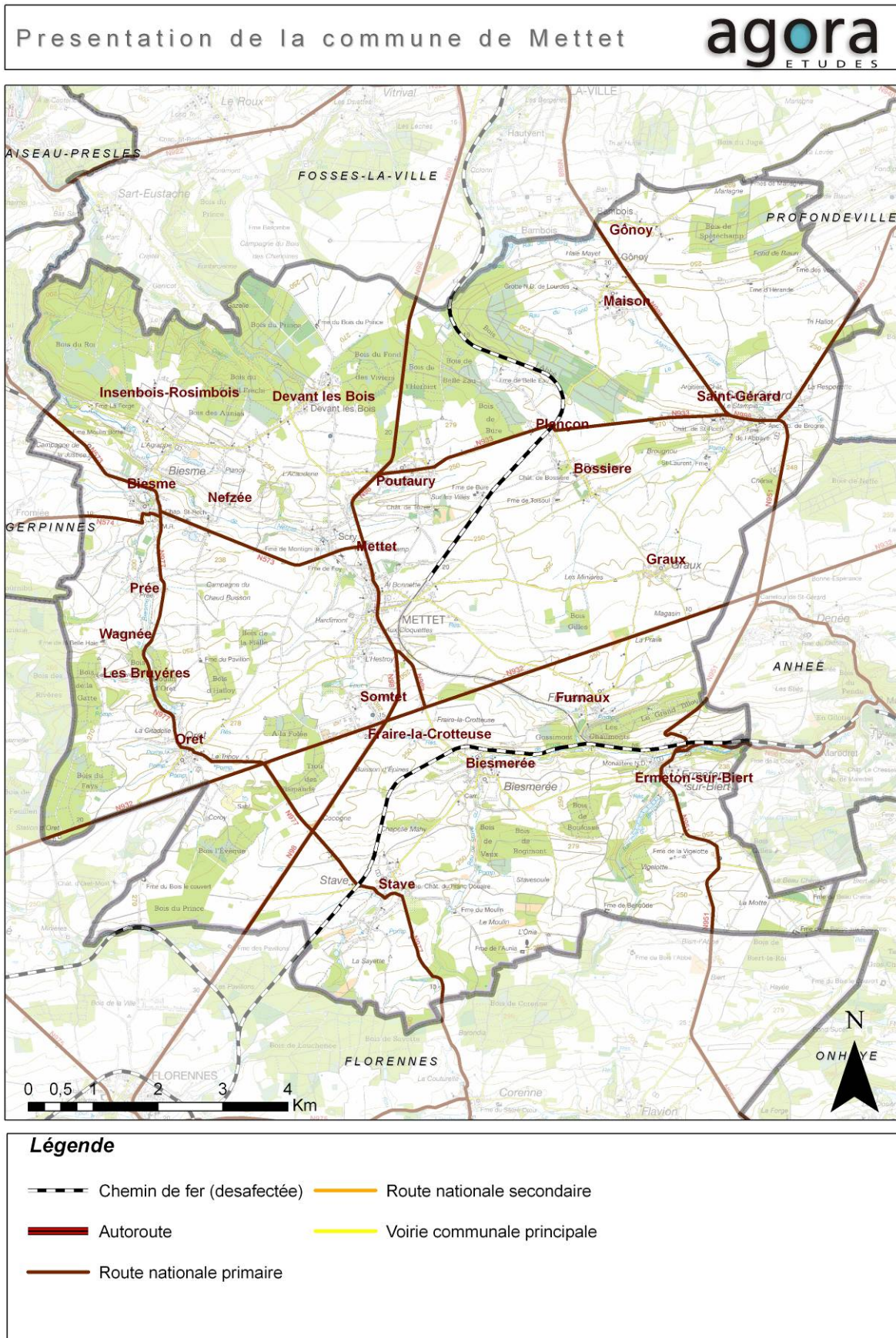


Figure 1 : Carte de présentation générale de la commune

### 1.3.2 Contexte socio-économique

De par sa position géographique privilégiée, faisant la transition entre Namur, Charleroi et Dinant, Mettet a connu un développement économique, social et culturel assez marqué.

Vaste territoire d'une superficie de 11 678 ha, Mettet reste une commune essentiellement agricole. La persistance de cette activité économique a ainsi permis à certaines localités de conserver leur physionomie rurale. Le village de Graux en est un exemple remarquable.

Actuellement, petites et moyennes entreprises agricoles fournissent peu d'emplois malgré l'étendue de cultures intensives et l'élevage de bovins. Ces deux activités se répartissent de manière égale sur l'ensemble du territoire.

De nos jours, le secteur industriel est peu présent, contrairement au XIXe et à la première moitié du XXe siècle où la métallurgie était prospère.

De nombreuses sablières parsemaient le territoire. Oret était notamment renommé pour son sable utilisé dans la construction ou pour le polissage du verre colore.

Certaines carrières étaient florissantes. Biesme, l'ancienne carrière de marbre Stock, aujourd'hui à l'abandon, fournissait une trentaine d'emplois. Avant la crise industrielle de 1970, dans cette partie du bassin de Charleroi, bon nombre d'emplois étaient directement liés à l'industrie.

Mettet était un bourg relativement aisé, doté de belles maisons bourgeoises. Jusqu'en 1900, c'est un centre de tissage prospère grâce à une famille qui en possédait le monopole; cette dernière fournissait du travail à une quarantaine de personnes. Commerces et filiales bancaires parsemaient le centre. Une association de commerçants avait d'ailleurs vu le jour en 1937.

L'activité économique est néanmoins localisée dans un zoning aménagé le long du circuit Jules Tacheny réputé pour ses courses de motos, lequel draine chaque année pas mal de passionnés belges et étrangers.

### 1.3.3 Cadre naturel

Le relief local est étroitement lié à la géologie qui laisse apparaître un paysage typique du Condroz, à savoir une alternance de crêtes (tiges) et de dépressions (chavées). L'altitude varie entre 200 au nord-nord-ouest de la commune et 280 mètres maximum au niveau des crêtes.

Le réseau hydrographique est relativement dense dans la commune; il a entaillé le plateau condrusien. La commune se situe dans les sous-bassins de la Sambre et de la Meuse amont.

Les cours d'eau principaux parcourant la commune sont la Biesme, le Burnot et la Molinee. Les objectifs de qualité de la plupart des cours d'eau sont salmonicoles.

Quelques étangs prennent place dans les fonds des vallées dont les principaux l'étang du Planois à Biesme et l'étang du Diable. Le lac de Bambois (Fosses-la-Ville) constitue une zone de baignade officielle qui déborde sur la commune de Mettet.

La commune possède de nombreux sites d'intérêt biologique répartis sur l'ensemble de la commune: 6 SGIB, 2 sites Natura 2000 (3,2%% de la surface communale), 1 ZHIB, 12 sites du Survey National, et 1 site ISIWAL.

La commune présente de nombreux milieux forestiers, de la hêtraie à la forêt artificielle en passant par la forêt alluviale. Ces forêts représentent près de 20,4% de la superficie communale (2.389 ha) et elles sont réparties sur le pourtour de la commune, essentiellement dans sa partie Nord-Ouest.

La commune est en cours d'élaboration d'un PCDR.

### 1.3.4 Composition du collège communal

<b>REPARTITION des ATTRIBUTIONS du Collège Communal</b>	
<b>REMY Eugène</b> Bourgmestre	Travaux Environnement Cimetières Police Abbaye de Brogne
<b>HUBOT Pierre</b> Premier Echevin	Finances - Taxes Tutelle du CPAS (concertation et finances) Economie d'énergie Plan triennaux (finances) Affaires économiques (commerces) Régie communale autonome
<b>DELFORGE Yves</b> Echevin	Administration générale Population, Etat-civil Patrimoine Urbanisme Informatique Cultes Logement Plan HP (Habitat Permanent) Eaux et forêts
<b>SARTO Jules</b> Echevin	Sports Folklore Asbl omnisports (centre sportif intégré) Agriculture
<b>RUTH Jacques</b> Echevin	Relations publiques Culture Tourisme Ravel Bibliothèque Aînés et associations patriotiques Contrôle financier des asbl Jumelage Chasse et pêche
<b>BOUSSIFET Claude</b> Echevin	Enseignement Jeunesse (accueil extrascolaire) Réceptions Protocole P.C.D.R. (plan communal de développement rural) Maison des jeunes Affaires sociales et familiales Santé publique
<b>PHILIPPOT-VAN BEVER Fabienne</b> Présid. du CPAS	

Figure 2 : Tableau de la composition du collège communal  
(Source : [www.mettet.be](http://www.mettet.be), septembre 2009)

## 2 Méthodologie de travail

### 2.1 STRUCTURE DU RAPPORT D'ANALYSE

Le document présenté ici est composé de cartes et d'un rapport. Il constitue la première étape du schéma de structure communal, et concerne « L'analyse de la situation existante de fait et de droit – Diagnostic de la commune ». Il s'agit d'une compilation des données existantes sur METTET, visant à établir une « vue » objective de la ville. Cette analyse sur l'évolution et les tendances doit notamment mettre en lumière les atouts et les faiblesses du territoire, ainsi que les menaces et les opportunités.

Cette étude se structure selon 8 thèmes particuliers :

- Thème 1 : Présentation générale
  - Occupation du sol;
  - Situation existante de droit;
  - Population.
- Thème 2 : Cadre physique
  - La structure physique du territoire;
  - La structure paysagère;
  - La structure écologique.
- Thème 3 Cadre Bâti
  - La structure du bâti et le patrimoine;
  - Le logement.
- Thème 4 : Déplacements et espace public
- Thème 5 : Equipements
- Thème 6 : Les infrastructures techniques
- Thème 7 : Cadre Socio-économique
  - Les activités économiques;
  - L'agriculture;
  - La sylviculture.
- Thème 8 : Foncier
  - La détermination des besoins;
  - Les disponibilités foncières;
  - Les différents projets existants.

Chaque thématique (à l'exception des « Thème 1 : Présentation générale » et « Thème 8 : Foncier ») est structurée en 3 parties distinctes :

- **Analyse objective** : présentation sur base des données statistiques et générales;
- **Analyse subjective** : présentation sur base de ce que disent les habitants, les conclusions suite à l'analyse des questionnaires et des ateliers thématiques;
- **Une Synthèse** des atouts, faiblesses, opportunités et menaces par thème analysé et des conclusions.

**Le rapport n'est pas simplement un inventaire mais il fait une analyse détaillée des données brutes et des implications qui en découlent et ce, en vue d'établir un diagnostic le plus complet possible. Il représente une analyse transversale de la situation existante de fait et de droit de la commune. En fonction des données quantitatives et qualitatives mises à jour il met l'accent sur les problématiques environnementales.**

**Une conclusion finale** du rapport présente le diagnostic de l'état de la commune et la détermination des besoins.



## 2.2 ANALYSE OBJECTIVE

Chaque chapitre de l'analyse objective va reprendre les caractéristiques générales de la commune et situer celles-ci dans un contexte géographique plus large (l'arrondissement, la province ou le territoire limité aux communes limitrophes en fonction de la thématique).

Le rapport et les cartes de la situation existante se focaliseront sur les évolutions, les éléments explicatifs, l'interprétation des chiffres et des données en ayant à l'esprit que l'information n'est utile à détailler que si elle présente un intérêt pour la suite de l'élaboration du SSC.

Cette analyse théorique, que nous avons appelé « **analyse objective** » qui fait une présentation de la commune sur base de :

- **L'analyse du terrain**, faite par nos spécialistes en fonction de chaque domaine étudié. Notre équipe a effectué plusieurs visites sur le territoire communal entre octobre 2008 et avril 2009. Une base des données reprenant environ 3000 photos a été élaborée à cette occasion. Elle couvre l'entièreté du territoire communal et les photos sont classables selon les différentes thématiques et selon la position géographique. Cette couverture photographique nous permet d'avoir à tout moment une vue directe sur le lieu analysé;
- **La cartographie existante** (sous format informatique ou papier – disponible auprès des administrations communales ou régionales);
- **Les données statistiques** (Direction Générale Statistique et Information Économique du SPF Economie (EX-INS), Service Public Wallon (SPW) etc.);
- **Les études précédentes** (ex : PCDR);
- **Les données de la situation de droit** disponibles à la Région wallonne et à l'Administration communale;
- Etc.

Les objectifs de l'analyse et les sources des données sont spécifiés en début du chaque chapitre.

## 2.3 ANALYSE SUBJECTIVE

Cette analyse a pour objectif principal de faire émerger de manière consensuelle et rapide, au travers d'une approche succincte et consultative, comment la commune est vue par ses habitants et usagers, les axes de développement potentiel et les objectifs principaux et intermédiaires.

Les deux étapes :

- Un questionnaire « toutes-boîtes »;
- Six ateliers thématiques avec des « personnes ressources » ayant une très bonne connaissance de la commune.

Ceci représente une prise de vue rapide et globale de la situation existante, des objectifs et des enjeux grâce à la participation de personnes qui ont toutes une bonne connaissance de la commune, et par la consultation de la population.

### 2.3.1 Questionnaire « toutes-boîtes »

#### 2.3.1.1 Elaboration et distribution

Un « toutes-boîtes » (5000 courriers) a été envoyé aux citoyens pour les informer du commencement de cette étude de SSC. Il a été accompagné d'un questionnaire invitant les personnes qui le souhaitent à faire part de leurs opinions et remarques par écrit.

L'objectif de l'enquête, en plus d'impliquer les habitants dans la première phase de réalisation du SSC, est d'obtenir une première analyse subjective de la commune et de saisir le ressenti des habitants sur chaque thème abordé dans le SSC. Cette analyse vient compléter le travail déjà effectué dans l'analyse de la situation existante et permet de dégager certains objectifs pour les propositions à venir.

Le questionnaire reprend 35 questions structurées en 9 thématiques, selon les thématiques développées dans le cadre du Schéma de structure.

Le questionnaire a été bien accueilli par les habitants qui ont dans l'ensemble répondu à la plupart des questions (taux de remplissage moyen des questionnaires de 65%) ce qui marque un certain intérêt des habitants pour l'avenir de leur commune. Le sentiment général qui se dégage de l'analyse de ces questionnaires est que les habitants sont pour la plupart attachés à leur commune et très satisfaits de leur cadre de vie. Ils sont soucieux de maintenir leur environnement naturel tout en bénéficiant de meilleurs aménagements pour leur commune.

L'échantillon présenté ici se compose de 95 observations soit un taux de retour relativement faible de près de 2%<sup>2</sup>.

Même si le nombre de réponses est suffisant pour que l'analyse soit significative, la représentation parfaite de la population n'a pas été recherchée puisqu'il s'agit d'une enquête auprès de l'ensemble de la population et non d'un sondage.

Les informations contenues dans ces questionnaires sont "encodées" de manière informatique via un logiciel de traitement d'enquête qui permet la création d'une base de données. A partir de cette base de données, nous avons pu sortir des éléments statistiques pour les questions fermées ou semi-ouvertes. Cette analyse « quantitative » de certaines questions permet la création de graphiques qui montrent certaines tendances générales, auxquels nous apportons notre regard critique.

Les réponses ouvertes sont étudiées au cas par cas et permettent d'obtenir des informations plus générales, plus fines et plus subjectives des habitants. Nous procédons dans ce cas par une analyse de texte et un relevé des citations particulièrement intéressantes.

---

<sup>2</sup> Le nombre de ménages en 2004 pour l'ensemble de la commune s'élevait à 4447.

### 2.3.1.2 Caractéristiques de la population étudiée

<u>Questions</u>	
<b>Vous êtes :</b>	<b>Vous avez :</b>
<input type="checkbox"/> un homme	<input type="checkbox"/> moins de 20 ans
<input type="checkbox"/> une femme	<input type="checkbox"/> entre 20 et 45 ans
	<input type="checkbox"/> entre 45 et 65 ans
	<input type="checkbox"/> plus de 65 ans

La population étudiée se compose de la manière suivante :

Sexe	Nombre	% cit.
Homme	52	55,9%
Femme	36	38,7%
Couple	5	5,4%
<b>Total</b>	<b>93</b>	<b>100%</b>

Figure 3 : Tableau du sexe des répondants au questionnaire

Les hommes (52%) sont légèrement plus représentés que les femmes (36%) mais cela doit tenir compte du fait que c'est le plus souvent le chef de ménage qui a répondu au questionnaire; or, il s'agit le plus souvent de l'homme.

Catégorie d'âges	Nombre	% cit.
Moins de 20ans	0	0%
Entre 20 et 45ans	32	35,6%
Entre 45 et 65ans	46	51,1%
Plus de 65ans	12	13,3%
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>100%</b>

Figure 4 : Tableau de la catégorie d'âges des répondants au questionnaire

Parmi les répondants au questionnaire, les personnes de 45 à 65 ans sont largement représentées (51,1%) tandis que les moins de 20 ans ne sont pas du tout représentés (ceci est dû au mode de passation qui prend en compte le ménage). Les plus de 65 ans sont bien représentés par rapport à la population totale, où ils correspondent à 14%. Il est à noter qu'une part importante de jeunes actifs (20-45 ans) a répondu.

<u>Questions</u>	
<b>Occupation actuelle :</b>	<b>Où exercez-vous votre profession ?</b>
<input type="checkbox"/> Agriculteur	<input type="checkbox"/> Dans une des communes de votre entité
<input type="checkbox"/> Indépendant commerçant	<input type="checkbox"/> Autre (précisez)
<input type="checkbox"/> Indépendant non commerçant	
<input type="checkbox"/> Salarié du secteur public	<b>Si vous avez des enfants scolarisés, où vont-ils à l'école ?</b>
<input type="checkbox"/> Salarié du secteur privé	<input type="checkbox"/> Dans votre commune de résidence
<input type="checkbox"/> Retraité	<input type="checkbox"/> Autre (précisez)
<input type="checkbox"/> Etudiant	
<input type="checkbox"/> Chômeur	
<input type="checkbox"/> S'occupant du ménage	
<input type="checkbox"/> Autres (précisez)	

La population étudiée présente un profil d'actifs occupés importants. Les salariés du secteur public sont le plus représentés parmi les actifs. Avec trois agriculteurs ayant répondu, ceux-ci représentent 3,4% de l'échantillon. Peu d'étudiants sont représentés dans l'échantillon.

Occupation actuelle	Nombre	% cit.
Agriculteur	3	3,4%
Indépendant commerçant	2	2,2%
Indépendant non commerçant	12	13,5%
Salarié du secteur public	27	30,3%
Salarié du secteur privé	19	21,3%
Retraité	19	21,3%
Etudiant	2	2,2%
Chômeur	4	4,5%
S'occupant du ménage	0	0,0%
Autre	1	1,1%

Figure 5 : Graphique du secteur d'activité des répondants au questionnaire

Les variations entre notre échantillon et la structure de la population, qui peuvent s'expliquer en partie par le mode de passation des questionnaires, ne viennent en aucun cas limiter l'analyse qui n'a pas vocation de représentativité absolue.

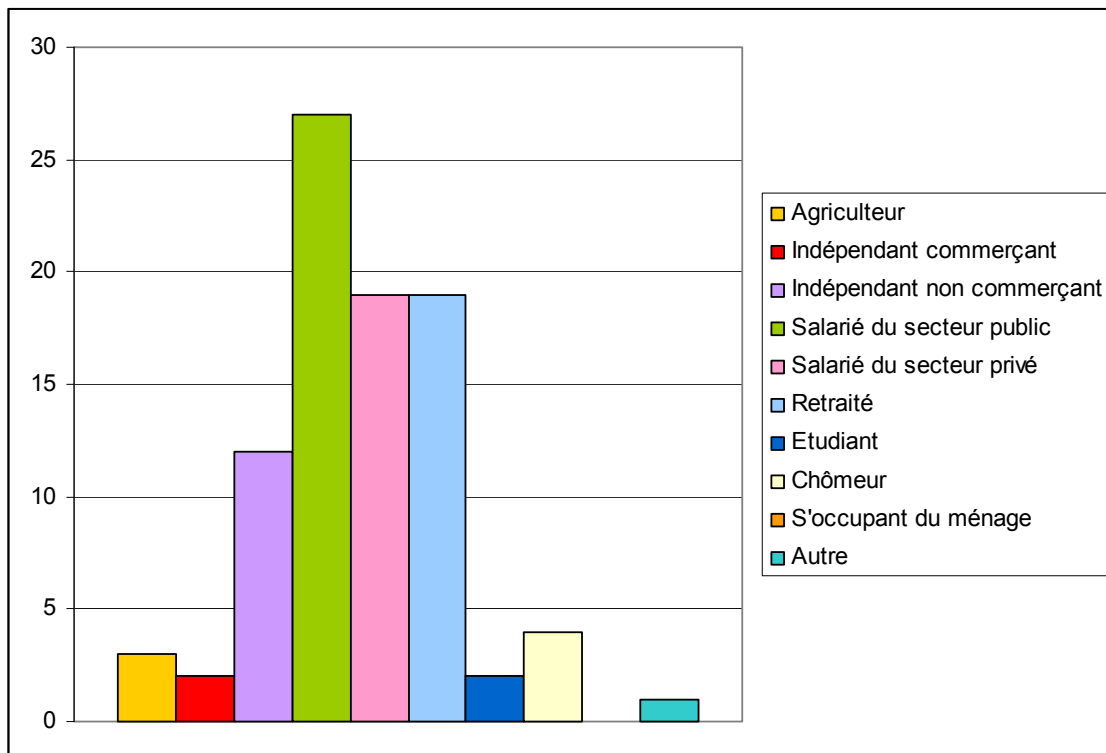
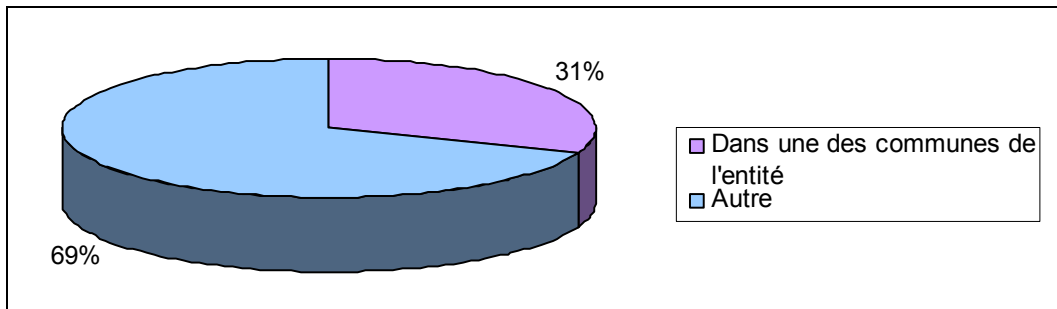


Figure 6 : Graphique du secteur d'activité des répondants au questionnaire

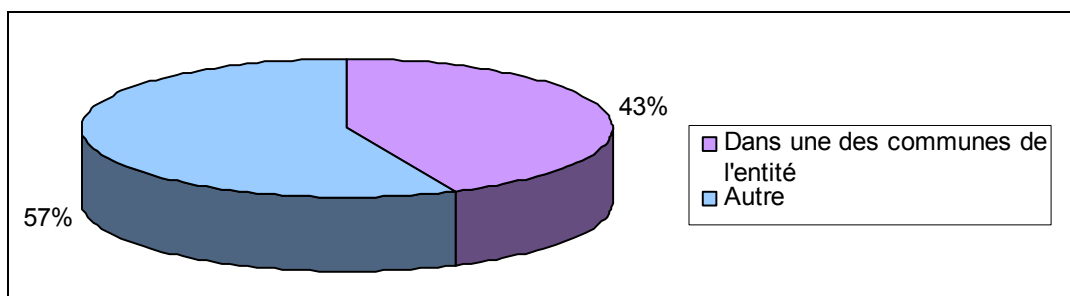
L'activité économique de Mettet est limitée, et la commune bénéficie principalement de sa proximité avec de plus grandes villes. 70% des personnes ayant répondu à cette question déclarent exercer leur profession dans une autre commune. Le rayon d'influence de Mettet est très large, puisque parmi les répondants, plus de 23% exercent leur profession à Bruxelles, et autant à Namur. Charleroi est aussi un centre d'emploi important pour la commune (20% y travaillent). Ainsi, la situation géographique de la commune, à proximité de grandes villes de la région, et relativement proche de Bruxelles, lui donne une attraction particulière.



Taux de réponse : 71,6%

Figure 7 : Graphique des lieux de la profession exercée

Le lien entre l'activité professionnelle et le lieu d'activité est très important. Ainsi, les retraités n'ont pas répondu à cette question, les agriculteurs exercent leur profession dans la commune tandis que les employés du secteur privé ont plutôt tendance à exercer leur activité en dehors de la commune.



Taux de réponse : 43,2%

Figure 8 : Graphique des lieux de scolarisation des enfants

L'offre scolaire de la commune est relativement restreinte. Elle oblige, dès le secondaire, à scolariser les enfants en dehors de la commune. De plus, la dépendance entre le lieu professionnel des parents et le lieu de scolarisation des enfants est très forte; et elle peut s'expliquer par le fait que les parents qui exercent leur profession à l'extérieur de la commune ont tendance à scolariser leurs enfants dans une autre commune. Ainsi la mobilité quotidienne d'une majorité de ménage pour des raisons professionnelles incite plus facilement à scolariser les enfants à l'extérieur.



Figure 9 : Photographie de l'école communale de Devant-les-Bois

Par conséquent 57% des personnes ayant répondu à la question relative au lieu de scolarisation des enfants déclarent scolariser leurs enfants en dehors de la commune, principalement à Charleroi, Florennes, Liège et Namur.

Cependant, les écoles de la commune jouent pleinement leur rôle d'équipement de proximité en accueillant une part non négligeable des enfants de la commune. On peut ainsi supposer que la mobilité en matière scolaire se fait principalement pour les études secondaires et supérieures, vers les centres scolaires de la Région.

**Le taux de non-réponse élevé pour ces deux questions, est à mettre en relation avec le nombre de personnes retraitées qui n'ont, pour la plupart, pas répondu à la première question; et aux personnes n'ayant pas ou plus d'enfants scolarisés pour la seconde.**

Ainsi, Mettet ne bénéficie pas d'activités économiques suffisantes pour maintenir ses habitants actifs sur place. Elle ne possède pas non plus les infrastructures nécessaires pour s'imposer comme un centre scolaire majeur. Mais, elle maintient tout de même une certaine attractivité de ses écoles auprès des habitants de la commune.

Cette situation a des conséquences sur la perception que les habitants ont de leur commune, ainsi que sur la vie de la commune qui doit se calquer sur le rythme des migrations pendulaires quotidiennes d'un grand nombre d'habitants.

### 2.3.1.3 Perception de la commune

<u>Questions</u>	
<b>Pour quelles raisons habitez-vous la commune ?</b>	<b>D'après-vous, qu'est-ce qui caractérise le plus votre commune :</b>
<input type="checkbox"/> Familiales <input type="checkbox"/> Professionnelles <input type="checkbox"/> Opportunité immobilière <input type="checkbox"/> Cadre/qualité de vie <input type="checkbox"/> autre	<input type="checkbox"/> architecture, <input type="checkbox"/> paysage, <input type="checkbox"/> ambiance et cadre de vie, <input type="checkbox"/> habitants <input type="checkbox"/> vie associative et culturelle <input type="checkbox"/> autres (précisez)
<b>Depuis combien de temps habitez-vous la commune ?</b>	<b>Selon vous, comment est appréciée la commune de l'extérieur ?</b>
<b>En quelques mots, et de manière générale comment décririez-vous votre commune ?</b>	

La commune est perçue de manière positive par ses habitants qui, pour la plupart, ont fait le choix de **venir y habiter pour son cadre de vie.**

Les mots qui reviennent le plus dans les questions liées aux motifs d'habitation sont de deux types de registre :

- Des références au cadre champêtre et à la tranquillité, ainsi qu'à la qualité du cadre de vie : « *calme* », « *village* », « *agréable à vivre* », « *rural* ».
- Des références à l'accessibilité et aux facilités des centres urbains : « *bien située géographiquement* », « *facilité pour circuler* », « *accès aux autoroutes* ».

En effet, l'appréciation du cadre de vie, qui a amené beaucoup de personnes à vivre à Mettet et qui continue à attirer de nouveaux habitants, est duale; et fait que Mettet est perçue comme une « *commune à caractère rural très bien située entre Namur et Charleroi* ».

Mais, Mettet tire aussi sa particularité de son caractère familial et de l'attachement des habitants à leur commune d'origine. En effet, la majorité des personnes interrogées déclare vivre à Mettet pour des raisons familiales.

C'est son caractère encore semi-rural qui plait aux habitants et qui pose la commune comme une alternative à la vie urbaine et à ses inconvénients.

Mettet est perçue par ses habitants comme une commune agréable à la fois pour **ses paysages, ses vues préservées, l'aspect rural et villageois, ainsi que pour l'accueil des habitants**. En effet, la commune se caractérise, selon les habitants par ses paysages (67%), son ambiance et son cadre de vie (54%).



Figure 10 : Photographie d'un paysage agricole et forestier, vue depuis l'Ouest de Rabooz



Figure 11 : Photographie d'un paysage entre Biesmerée et Stave

Parallèlement à cela c'est aussi la **proximité** avec d'autres communes plus urbaines et la facilité d'accès aux voies de communication rapide qui crée l'attractivité de Mettet.

Pour quelles raisons habitez-vous la commune ?	Nombre	% obs.
Familiales	47	49,5%
Professionnelles	15	15,8%
Opportunité immobilière	22	23,2%
Cadre/qualité de vie	44	46,3%
Autre	5	5,3%

(Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions)

Figure 12 : Tableau des motifs d'habitation dans la commune

On distingue ainsi deux idéaux-type d'habitants à Mettet :

- Les personnes qui sont nées à Mettet. Celles-ci sont attachées au maintien d'une vie de village et d'une communauté axée sur le village;
- Les personnes qui sont venues s'y installer, souvent après une opportunité immobilière et qui se sont attachées au cadre de vie et aux facilités proposées par la commune. Ceux-là ne sont pas moins attachés à maintenir le caractère villageois de la commune car c'est cet aspect qui leur fait apprécier leur commune.

On retrouve ces caractéristiques dans la durée d'habitation moyenne qui est de 27 ans, avec un nombre important de personnes habitant la commune depuis moins de 10 ans (20%). A l'opposé, il y a un nombre presque aussi important d'habitants y résidant depuis plus de 50 ans (18%).

Les aspects négatifs abordés par la plupart des habitants font référence à :

- L'extension urbaine croissante et la construction de lotissements;
- Aux atteintes faites au cadre de vie, si cher aux habitants.

D'après les habitants, la commune est perçue de manière plutôt positive de l'extérieur et bénéficie de son cadre naturel et de son patrimoine architectural comme attrait auprès des habitants des centres urbains à proximité. Cependant, de nombreuses personnes évoquent le fait que Mettet soit peu connue à l'extérieur notamment à cause de son « absence d'image de l'extérieur ».

Il faut noter que le circuit automobile de Mettet est souvent cité comme caractéristique de la commune et comme élément contribuant à faire connaître la commune de l'extérieur.



*Figure 13 : Photographie de la N932 au niveau des paddocks du circuit Jules Tacheny*



### **2.3.2 Ateliers thématiques**

La deuxième étape de l'analyse subjective a été la consultation des différentes personnes ressources. Ces acteurs locaux, non seulement ont tous une très bonne connaissance de la commune, mais sont également porteurs d'une réflexion pointue sur celle-ci.

Cette approche plus directe nous semble importante, afin de faire circuler l'information auprès de tous et de sortir un diagnostic le plus complet possible, sur base duquel des solutions, à la fois réalistes et créatives, peuvent voir le jour.

Au début du mois de juin, l'auteur de projet a organisé 6 ateliers de réflexion avec les acteurs concernés, en fonction des thématiques suivantes :

- **Atelier 1 - Economie- Emploi**
- **Atelier 2 - Cadre bâti**
- **Atelier 3 - Environnement et Paysage**
- **Atelier 4 - Culture - Patrimoine et Tourisme**
- **Atelier 5 - Mobilité**
- **Atelier 6 - Equipements**

Cinquante personnes ont participé à ces ateliers et leur apport nous a beaucoup aidé pour mieux comprendre les différentes problématiques de la commune.

## 2.4 DIAGNOSTIC - SYNTHÈSE ET PISTES DE REFLEXION

Le but principal de ce diagnostic est de mettre en évidence de manière objective les principaux problèmes et enjeux pour la Commune, afin de lui permettre de définir des objectifs et une stratégie globale pour son territoire. Le diagnostic n'a pas pour seul objet la connaissance du territoire, mais constitue un outil de pilotage du processus de développement. Il ne s'agit pas seulement de juger pour comprendre, mais surtout de juger pour agir.

Le diagnostic et la détermination des besoins se basent sur la synthèse de l'analyse objective et subjective et détermine les thématiques suivantes :

- Situation des réserves foncières et leurs propriétaires;
- Identification des besoins actuels internes;
- Evolution de la commune à court (2015) et à long terme (2030);
- Rôle de la commune par rapport aux communes voisines, à la province et à la région à court (2015) et à long terme (2030).

L'ensemble des conclusions des phases de l'analyse subjective et de l'analyse objective de la situation existante compose **le diagnostic de la situation, les tendances et les enjeux observés.**

Il se dégage donc de la première phase une bonne analyse du terrain et de ses points les plus marquants que l'on rangera, selon les cas, sous les titres de : Atouts, Faiblesses et Opportunités, Menaces.

### 3 Conclusion

Pour mieux élaborer le diagnostic de la commune notre analyse n'est pas seulement une analyse objective des « données chiffrées » mais aussi une analyse subjective (interviews des « témoins privilégiés » qui sont des « personnes clefs » de la commune et consultation avec les habitants par l'intermédiaire des questionnaires toutes-boîtes).

Le but du schéma de structure est d'avoir une meilleure vue et une programmation de la mise en œuvre de différentes réserves foncières présentes sur le territoire, pour pouvoir planifier le développement du territoire tout en préservant les qualités paysagères et du cadre naturel de la commune.

**Le Schéma de structure** doit être fondé sur les tendances, les nécessités et les besoins, anticipera et préparera l'évolution de la commune.

